

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 4 (2ème Rect)

présenté par

M. Le Fur, M. Aubert, M. Chrétien, M. Lazaro, Mme Le Callennec, M. Lurton, M. Marlin,  
M. Marty, M. Perrut, M. Reiss et M. Salen

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* De contribuer à l'amélioration de la balance commerciale française, à la politique de l'emploi et à la politique économique définies par le Gouvernement ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation doit avoir pour objectif de contribuer à la politique économique de la France et à sa politique de l'emploi.

A travers cet amendement, il s'agit d'affirmer le rôle stratégique de l'agriculture pour la France.